

Flèche de la basilique de Saint-Denis

Dans le cadre du projet de reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis porté par l'Association « Suivez la flèche », Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a saisi pour avis la Commission nationale des monuments historiques.

La commission, qui s'est réunie le 30 janvier dernier, a émis des réserves au regard des principes généraux de restauration des monuments historiques et de l'ancienneté du démontage de la flèche. La ministre a pris note des recommandations de la Commission quant aux conditions impératives préalables à la poursuite du projet.

La ministre a rencontré, le mardi 7 février, Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, et Laurent Russier, maire de Saint-Denis, pour évoquer ce projet. Les élus locaux y voient une occasion unique d'impliquer et de fédérer la population autour de ce patrimoine commun. Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France, a également fait connaître son soutien, notamment en termes d'emploi et de formation.

La ministre souhaite favoriser ce projet de « chantier école » et a décidé de suivre les recommandations de la Commission nationale en donnant son accord au lancement des études, qui doivent permettre :

- de faire la preuve du caractère exceptionnel du chantier de la flèche en matière d'utilité sociale, d'adhésion et de participation populaire ;
- d'apporter toutes les assurances, au regard d'investigations complémentaires qui restent à conduire, que le massif occidental de la basilique pourra supporter sans dommage le chantier et le poids d'une tour et d'une flèche reconstruite ;
- de démontrer que l'opération sera autofinancée par les recettes de visite du chantier et par le mécénat, préservant ainsi le financement par l'Etat des travaux indispensables pour la basilique.

La ministre a enfin souhaité que soit mis en place un comité scientifique, au-delà du comité de soutien existant.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr